



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

CRS

Question écrite n° 109369

Texte de la question

Mme Delphine Batho interroge M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur les effectifs de motocyclistes « roulants » des Compagnies Républicaines de Sécurité. En 2001-2002, alors que la sécurité était déclarée grande cause nationale, 630 motocyclistes étaient employés à la lutte contre l'insécurité routière. En 2009, 168 motards sont supprimés en application de la Révision générale des politiques publiques. Enfin, au 1er mars 2011, les motocyclistes ne sont plus que 424. Ce sont donc plus de 30 % des effectifs dédiés à la sécurité routière qui ont disparu. Alors qu'un Comité interministériel de la sécurité routière a été convoqué le 11 mai dernier suite à la hausse alarmante du nombre de morts sur les routes, elle lui demande de bien vouloir indiquer s'il compte remédier à la diminution des effectifs motocyclistes chargés des missions de lutte et de prévention contre l'insécurité routière.

Données clés

Auteur : [Mme Delphine Batho](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109369

Rubrique : Police

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mai 2011, page 5324

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)